



Ecole Saint Michel
30 rue du Tumulus
56340 Carnac
02 97 52 12 06
Eco56.stmi.carnac@e-c.bzh

PROTOCOLE D'ACCUEIL DES ENFANTS SCOLARISES

Ce protocole s'appliquera dès la reprise de la scolarité à partir du 8 juin 2020 et sera mis en œuvre jusqu'à nouvel ordre.

Avant d'arriver à l'école

- ✚ Les parents devront prendre la température des enfants le matin avant d'aller à l'école. Si l'enfant a de la fièvre, le nez qui coule ou tousse, il ne pourra pas aller à l'école. Les parents téléphoneront à l'établissement pour prévenir.
- ✚ Les parents informeront les enfants sur les gestes barrière et inciteront les enfants à les respecter.
- ✚ Les parents liront le protocole avec les enfants et informeront du port des masques des adultes afin d'éviter les appréhensions.

Respect des gestes barrière pour tous



Entrée et sortie des élèves / Garderie

- ✚ L'accueil de tous les enfants se fera aux portails. Des fléchages sont tracés. Les parents et adultes accompagnant les enfants ne sont pas autorisés à rentrer dans l'école. Les GS et CP rentreront par le portail de devant (Rue du tumulus) en respectant la distance minimum de 1 mètre

entre chaque élève. Un enseignant ou une ASEM accueillera chaque élève au portail.

- ✚ Les CE1, CE2, CM1 et CM2 rentreront par le portail rue du tumulus en respectant la distance de minimum 1 mètre entre chaque élève et se rendra directement dans sa classe sans toucher les poignées ou portes.
- ✚ L'accueil sera échelonné :
 - CE2/CM1/CM2 : Entre 8h30 et 8h45
 - GS/CP/CE1 : Entre 8h45 et 9H

Merci de respecter impérativement ces horaires.

Aucune entrée dans l'établissement ne sera possible après 9h

- ✚ Les fratries pourront arriver ensemble sur le premier créneau concerné.
- ✚ Sur le temps de midi, l'élève sortira par le petit portail.
Le retour se fera à 13H25.
- ✚ La sortie du soir se fera de manière échelonnée aux mêmes portails que le matin :
 - CE2/CM1/CM2 : Entre 16H15 et 16H30
 - GS/CP/CE1 : Entre 16H30 et 16H45
- ✚ La garderie du matin et du soir :
Il n'y aura pas de service de garderie.

En classe

- ✚ Chaque enfant se lavera les mains en arrivant à l'école, ainsi que toutes les heures.
- ✚ Les élèves n'auront pas besoin de porter de masque.
- ✚ En classe, chaque enfant aura sa place attribuée qu'il gardera toute la semaine. Les manteaux seront posés sur le dossier de la chaise et les cartables à côté de la table afin d'éviter une circulation dans la salle de classe.
- ✚ Les déplacements seront très limités.
- ✚ Les tables seront espacées d'un mètre les unes des autres.
- ✚ En classe, les enfants ne pourront pas se prêter du matériel entre eux ; ils devront donc avoir leur matériel (trousse complète et en état de fonctionnement, règle, crayons de couleur) afin de pouvoir travailler. Pour les GS, le matériel est déjà à leur place.

- ✚ Chaque enfant devra apporter sa gourde d'eau pour pouvoir boire et elle reviendra chaque soir à la maison pour être lavée.
- ✚ Les travaux collectifs, semi collectifs ou en binôme ne seront pas possibles du fait de la distanciation sociale.
- ✚ L'accès aux ordinateurs sera limité ; la désinfection sera faite après chaque utilisateur.
- ✚ Il n'y a pas accès aux jeux collectifs sur la cour et dans la classe.
- ✚ Les parents devront habiller les petits élèves de façon à ce qu'ils puissent être autonomes en allant aux toilettes.
- ✚ Si un élève ne respecte pas la distanciation et les gestes barrière, les parents seront appelés pour venir le récupérer.

Utilisation des sanitaires

- ✚ Les enfants iront aux sanitaires 1 par 1 sur un temps donné.
- ✚ Le lavage des mains sera à faire avant et après le passage aux toilettes.
- ✚ La porte d'entrée sera ouverte afin que personne ne touche à la poignée.

Les récréations

- ✚ Les récréations auront lieu en décalé et par groupe afin que les enfants ne se croisent pas. La distanciation est de rigueur sur la cour.
- ✚ Les GS, CP, CE et CM pourront apporter un petit jeu de la maison qui ne sera utilisé que par eux-mêmes. Les ballons ne sont pas autorisés.
- ✚ Sur la cour, aucun matériel de l'école ne pourra être utilisé (structure, ballons...).
- ✚ Les élèves n'auront pas besoin de porter de masque.
- ✚ Les enfants devront se laver les mains avant et après la récréation.

Les repas du midi

- ✚ La restauration sera assurée.

Désinfection des locaux

- + Une aération des locaux sera effectuée chaque matin dans les classes 10 minutes avant l'arrivée des élèves et le nettoyage, la désinfection et l'aération en classe et dans l'école après leur sortie (cf protocole de nettoyage et désinfection de l'école)
- + Le nettoyage et désinfection des sols, tables et chaises se fera une fois au cours de la journée. La désinfection des sanitaires, points de contact, matériel utilisé se fera trois fois au cours de la journée
- + Les poubelles seront vidées tous les jours.
- + Une vigilance sera de mise sur l'approvisionnement en savon, papier essuie-main et mouchoirs.
- + L'utilisation d'un aspirateur susceptible de mettre en suspension des particules contenant du virus est à proscrire.

Les enfants ou les personnels atteints

Il n'est pas impossible qu'un enfant ou un personnel arrive à l'école en bonne santé et déclenche les symptômes pendant la journée. Il faut donc anticiper les problèmes pour y remédier efficacement et protéger les autres si cela survenait.

Symptômes : toux, éternuement, essoufflement, mal de gorge, fatigue, troubles digestifs, sensation de fièvre, etc.

Conduite à tenir :

- + Isolement immédiat de l'élève avec un masque - pour les enfants en âge d'en porter- dans une pièce dédiée permettant sa surveillance

dans l'attente de son retour à domicile ou de sa prise en charge médicale. Lorsque la personne présentant les symptômes est un adulte elle est placée également en isolement avec un masque si le retour à domicile n'est pas immédiatement possible

- + Appel sans délai des parents/responsables légaux pour qu'ils viennent chercher l'élève en respectant les gestes barrière.
- + Lorsque l'enfant est remis à ses parents ou lorsque l'adulte quitte l'établissement, le chef d'établissement rappelle la procédure à suivre : éviter les contacts et consulter le médecin traitant qui décidera de l'opportunité et des modalités de dépistage de l'élève le cas échéant. Un appui du médecin ou de l'infirmier de l'éducation nationale pourra être sollicité si les parents/responsables légaux sont en difficulté pour assurer cette démarche de prise en charge. L'élève ne pourra revenir en classe qu'après un avis du médecin traitant, du médecin de la plateforme Covid-19 ou du médecin de l'éducation nationale.
- + Nettoyage approfondi de la pièce où a été isolée la personne après un temps de latence de quelques heures.

En cas de test positif :

- + Le chef d'établissement informe les services académiques qui se rapprochent sans délai des autorités sanitaires, et de la collectivité de rattachement.
- + Information des personnels et des parents des élèves ayant pu rentrer en contact avec l'élève malade selon le plan de communication défini par l'école.
- + Les modalités d'identification et de dépistage des cas contacts et les modalités d'éviction seront définies par les autorités sanitaires en lien avec les autorités académiques. Des décisions de quatorzaines, de fermeture de classe, de niveau ou d'école pourront être prises par ces dernières.
- + Nettoyage minutieux et désinfection des locaux occupés et objets potentiellement touchés par l'élève dans les 48h qui précèdent son isolement.

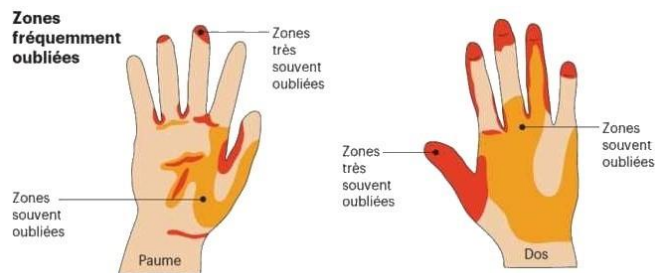
Le port du masque

✚ Les adultes encadrant seront équipés d'un masque et d'une visière.

✚ Dans tous les cas le port d'un masque complète les gestes barrière mais ne les remplace pas. Le masque n'est efficace que s'il est associé à un lavage des mains fréquent à l'eau et au savon ou avec une solution hydro-alcoolique et en complément des gestes barrière. Les masques utilisés sont des masques à usage unique, avec une durée maximale d'usage de quatre heures. Il est important de savoir utiliser et éliminer un masque correctement.



Le lavage des mains



Les gestes à retenir



pour me protéger
et protéger les autres

A remplir par les parents et à déposer dans la boîte aux lettres de l'école le jour de la reprise

Date : / / 2020

Attestation de prise de connaissance du protocole sanitaire
de l'Ecole Saint Michel - Carnac

Nous soussignés Madame et Monsieur parent(s) de
scolarisé(e) en classe de attestons avoir pris connaissance du protocole sanitaire de l'école
Saint Michel dans le cadre du déconfinement COVID 19 et nous engageons à le respecter.

Signature des parents :